



Communauté De Communes Des Savanes

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 DECEMBRE 2011

DELIBERATION N° 25/2011/CCDS
PORTANT VOTE DE LA DECISION MODIFICATION N° 1

L'an deux mil onze et le douze décembre à dix sept heures, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle des délibérations de la mairie de Kourou, sous la présidence de M. Jean-Claude MADELEINE, Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. MADELEINE Jean-Claude, Président
MM. RINGUET Charles, PUTCHA Robert, LAZZAROTTO William, APOUYOU Bruno, RINGUET Conrad,
TORVIC Jean-Marie, HORTH René-Serge, BRIAIS Jocelyn, **(Titulaires)**
Mmes CLET-COURAT France, NADEAU Nadège, CARISTAN Lydie, **(Titulaires)**
Mme ATTICA-TRAMMA Anna, MM. LUCE Georges, **(Suppléants)**
Conseillers communautaires formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire de Séance : Mme CARISTAN Lydie

Le Conseil Communautaire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Où l'exposé de Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu le rapport de présentation n° 21/2011/CCDS,

Vu l'avis favorable du bureau en sa séance du 1^{er} décembre 2011

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la décision modificative n°1 du Budget Principal 2011 telle que proposée par le Président.



Vote

- Conseillers en exercice : 20
- Conseillers présents : 14
- Procuration(s) : 02
- Pour : 16
- Contre : 00
- Abstention(s) : 00

Fait et délibéré à Kourou en séance publique, le 12 décembre 2011

Pour extrait et certifié conforme

Le Président,



Jean-Claude MADELEINE